

LES GARANTIES COMMERCIALES LES PLUS COMPLÈTES DU MARCHÉ* !



NOUVELLES GARANTIES COMMERCIALES*

en complément de toutes garanties légales

Les seules qui couvrent aussi vos machines équipées de télégonflage !



Fabrication



Domages accidentels



Spéciale usage Décapeuses (Scraper)

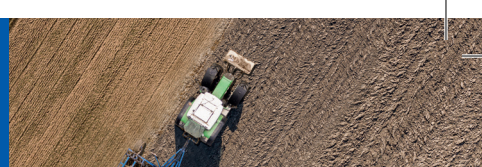


Stubble (dommages dûs aux chaumes)

Pour bénéficier des garanties commerciales ci-dessus,
consultez les modalités complètes sur <http://agricole.michelin.fr>
ou contactez votre revendeur.

* pour les pneus MICHELIN AGRICOLE et COMPACT LINE.





Fabrication

ANNÉE D'UTILISATION	PNEUS MICHELIN AGRICOLES	PNEUS MICHELIN COMPACT LINE
POURCENTAGE DU PNEU RESTANT À LA CHARGE DU CLIENT UTILISATEUR⁽¹⁾		
1 ^{RE}	Aucun frais. Pneu remplacé gratuitement ⁽²⁾ et frais de montage/déplacement à la charge de Michelin	
2 ^E		
3 ^E	30%	50%
4 ^E	40%	75%
5 ^E	50%	100%
6 ^E	60%	
7 ^E	70%	
8 ^E	80%	
9 ^E	90%	
10 ^E	100%	

Pour bénéficier des garanties commerciales ci-contre, consultez les modalités complètes sur <http://agricole.michelin.fr> ou contactez votre revendeur.

⁽¹⁾ Le montant du pneu restant à la charge du client utilisateur sera calculé sur la base d'un pourcentage défini, selon les indications des tableaux ci-dessus ou ci-contre, multiplié par le « prix de vente au détail » du pneu neuf en vigueur à la date du remplacement. L'ensemble des frais de montage, de déplacement et connexes seront à la charge du client.
⁽²⁾ Ce pneu devra être le même que le pneu démonté. Si ce pneu n'est plus disponible à la vente, il se sera remplacé par un pneu de même marque, de taille équivalente et de mêmes indices de charge et de vitesse. S'il n'existe plus de solution de substitution, contactez le Groupe Michelin pour plus de détails.



Dommmages accidentels
(Dommages isolés, non répétés, et non réparables)

ANNÉE D'UTILISATION	PNEUS MICHELIN ULTRAFLEX TECHNOLOGIES	PNEUS MICHELIN AGRICOLES STANDARDS	PNEUS MICHELIN COMPACT LINE
POURCENTAGE DU PNEU RESTANT À LA CHARGE DU CLIENT UTILISATEUR⁽¹⁾			
1 ^{RE}	Aucun frais. Pneu remplacé gratuitement ⁽²⁾ et frais de montage/déplacement à la charge de Michelin	25%	Aucun frais. Pneu remplacé gratuitement ⁽²⁾ et frais de montage/déplacement à la charge de Michelin
2 ^E	25%	50%	100%
3 ^E	50%	75%	
4 ^E	75%	100%	
5 ^E	100%		



Spéciale usage Décapeuses (Scraper)⁽³⁾

ANNÉE D'UTILISATION	PNEUS MICHELIN AXIOBIB, MACHXBIB, MULTIBIB, OMNIBIB ET XM28
POURCENTAGE DU PNEU RESTANT À LA CHARGE DU CLIENT UTILISATEUR⁽¹⁾	
1 ^{RE}	25%
2 ^E	50%
3 ^E	75%
4 ^E	100%

⁽³⁾ Tracteur + benne équipée d'une lame pour décapage du sol et récupération des matériaux.



Stubble (dommages dus aux chaumes)

ANNÉE D'UTILISATION	PNEUS MICHELIN AVEC MARQUAGE STUBBLE SHIELD	PNEUS MICHELIN SANS MARQUAGE STUBBLE SHIELD
POURCENTAGE DU PNEU RESTANT À LA CHARGE DU CLIENT UTILISATEUR⁽¹⁾		
1 ^{RE}	Aucun frais. Pneu remplacé gratuitement ⁽²⁾ et frais de montage/déplacement à la charge de Michelin	25%
2 ^E	25%	50%
3 ^E	50%	75%
4 ^E	75%	100%
5 ^E	100%	

À COMPLÉTER PAR LE REPRÉSENTANT MICHELIN

NOM DU REVendeur : TYPE DE PNEU :

NOM DU REPRÉSENTANT MICHELIN : GARANTIE COMERCIALE APPLICABLE :

NOM DU CLIENT : MONTANT RESTANT À PAYER PAR LE CLIENT :